Auxiliaire de l'enfance

RÉF | 7914

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

L'auxiliaire de l'enfance est formé aux théories du développement, il est un professionnel rompu aux techniques et aux méthodes éducatives et d'animation. C'est ainsi qu'il stimulera les enfants en aiguisant leur curiosité.

L'auxiliaire de l'enfance peut travailler au sein de nombreux secteurs (en milieu scolaire, en milieu extrascolaire ou d'accueil familial), toujours en collaboration avec d'autres professionnels.

Il travaillera dans le respect des valeurs et principes citoyens.

Programme

Première année:
- Découverte du métier
- Accueil des enfants dans une structure collective: bases méthodologiques
- Stage d'observation
- Approfondissement théorique
- Stage d'insertion
- Accueil des enfants durant les temps libres approfondissement méthodologique

Deuxième année
- Stage en centre de vacances
- accueil de l'enfant à domicile et en collectivité, approfondissement méthodologique
- Déontologie professionnelle
- Stage d'intégration
- Epreuve intégrée

Certification(s) visée(s)

Certificat de qualification spécifique à l'enseignement secondaire supérieur de Promotion sociale

Type de formation

Enseignement de promotion sociale

ORGANISATION

2 années

Durée

Horaire lundi mardi mercredi jeudi en journée 10h50 à 17h

Début Septembre 2024 1 fois par an.

Coût 170€ - Coût réduit : Gratuit -

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis administratifs

Avoir au moins 18 ans.
Avoir **au minimum** le *certificat de l'enseignement secondaire inférieur* de plein exercice (CESI ou CESDD) ou
une *équivalence de la Fédération Wallonie-Bruxelles*
ou réussir un test d'admission niveau CESI (Français et Mathématiques).

Remarques

Les personnes obtenant ce certificat après le 31 décembre 2025, devront également être titulaires du CESS pour pouvoir exercer comme personnel d'accueil, dans la plupart des milieux d'accueil de la petite enfance. Toutefois, des dispenses existent. Voyez à ce sujet l'article "Qualifications reconnues pour le personnel d'accueil des enfants".

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

Inscrivez-vous dès le mois de juin jusqu'au 1 octobre via le formulaire d'inscription en ligne sur le site de l'école.

Pour s'informer uniquement

Vous avez plusieurs possibilités, soit :

- Visitez le site de l'école
- Téléphonez à l'établissement

Organisme

Institut Lallemand
Rue du Meiboom 18
1000 Bruxelles

Tél: 02 513 60 93
http://www.institutlallemand.be

Pour connaître les dernières informations publiées, consultez cette fiche sur Dorifor.be © Bruxelles Formation